

# CONFEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE CHIENS DE MEDIATION

## Rapport Moral et d'activités 2015

Par le Président, Paul Charles

Le 8 Août 2015 notre confédération a vu le jour par la publication des statuts au Journal Officiel.

Depuis 3 conseils d'administration se sont tenus.

Tout d'abord nous regrettons l'ajournement par Handi'Chiens de leur adhésion. Dont acte !

Nous aurions pu mieux coordonner nos actions et travailler en complémentarité. Ce n'est donc pas le choix de cette association.

Depuis la création que de chemin parcouru.

Nous mesurons chaque jour l'intérêt de notre démarche et l'immense besoin identifié.

De nombreux chercheurs, responsable associatifs ont pris notre attache, pour contribuer à notre expertise, s'associer. Le CA de février dernier en fut une bonne illustration.

Nous allons devoir en 2016 nous poser la question de l'élargissement de la confédération, à savoir ouvrir l'adhésion à de nouvelles initiatives et aussi nécessairement à des fédérations nationales structurées.

Le bilan favorable de la confédération s'appuie aussi sur ce que nous avons appelé l'expérimentation Est. Dans les faits une nouvelle association à l'initiative des Chiens Guides du Grand Est a été créée. L'engagement des bénévoles et le professionnalisme des salariés a pu démontrer tout l'intérêt de la démarche. En quelques mois 10 chiens ont été remis illustrant localement ce que doit devenir notre projet au niveau national. Bravo aux Chiens médiateurs et d'utilité de l'Est.

D'autres initiatives de ce type sont en cours dans le Sud et l'Ouest.

La Fondation Frédéric Gaillanne se développe aussi sur ce secteur en complémentarité des Chiens Guides d'Aveugles.

La question de l'embauche d'un chargé de mission devient maintenant urgente pour répondre à minima à notre ambition de structuration du réseau, de centraliser des ressources techniques, et rechercher de nouveaux financements. Cette étape est nécessaire pour poursuivre et développer ce beau projet que nous avons initié en 2015.